

THÉAOMAI

FORMATION

Créer une identité visuelle pour un artiste ou pour un spectacle.

Objectif :

Les artistes et les compagnies doivent communiquer leur travail vers l'extérieur. La "marque" artiste ou spectacle est devenue un bien d'une valeur inestimable car elle permet d'être reconnu, de véhiculer des valeurs, d'imposer son identité. Le travail graphique est donc une étape déterminante dans la stratégie de communication et de diffusion.

Cette formation a pour objectif de permettre aux stagiaires de mieux promouvoir leur travail ou une création par une image clairement définie en utilisant les supports et les canaux de communication les plus adaptés.

Public visé :

Artistes porteurs d'un projet, directeurs artistiques, dramaturges, directeurs de compagnies, toute personne en charge de la diffusion ou du suivi de la diffusion d'un spectacle...

Prérequis :

Aucun mais disposer d'un ordinateur MAC ou PC.

Formatrice :

Audrey Scotto

Chargée de communication - Formatrice pour adultes

Diplômée de l'Ecole Supérieure d'Architecture d'intérieur & Décoration de Montpellier, Audrey est depuis 2016 chargée de communication et photographe accréditée au Festival d'Avignon.

Elle signe également des critiques "danse" et des interviews d'artistes du milieu de l'art contemporain et des arts du spectacle et de la scène pour le magazine Inferno.

Durée :

21h (3 journées)

Format :

- présentiel Paris (accessibilité pour les personnes en situation de handicap),
- distanciel.

Nombre de participants :

- Minimum 8 participants,
- Maximum 12 participants.

Programme de la formation :

- Comprendre les enjeux de l'identité visuelle,
- Identifier les différents éléments d'une identité visuelle,
- Connaître la méthodologie de création d'une identité visuelle,
- Maîtriser la chaîne graphique,
- Exploiter et déployer le design de l'identité visuelle : emailing, newsletter, vidéo, réseaux sociaux...

Émargements et évaluation :

- Évaluation des acquis par la formatrice à l'issue de la formation.

Coût individuel de la formation :

- 840 € TTC par participant.



 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification Qualiopi a été délivrée au
titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION